

BILAN DE COMPETENCES



asa services

Accessible à toute personne qui se pose des questions sur son avenir, sans prérequis, le bilan de compétences permet aux travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Parcours concourant au développement des compétences

(Article L 6313-4 du code du travail).



Durée

24 heures en présentiel



Dates et horaires

Nous consulter



Lieu

Loire Atlantique et Vendée



Délai d'accès

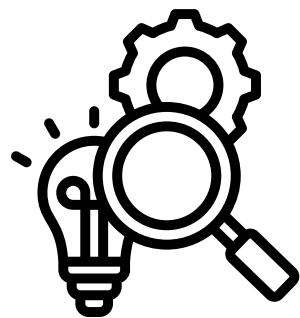
15 jours après la demande



Tarif

1 980 € tous frais inclus

Tarif net (exonéré de TVA selon l'art 261 4 B du CGI)



Que ce soit pour évoluer, se reconverter, favoriser une mobilité interne ou externe, le bilan de compétences est la démarche qui favorise votre évolution professionnelle.



06 03 34 85 28



formation@asa-services.fr



www.asa-services.fr

OBJECTIFS DU BILAN DE COMPETENCES



asa services

- Accéder à une meilleure connaissance de soi, comprendre ses atouts et ses faiblesses,
- Développer une vision claire de ses objectifs de carrière.
- Aider à identifier ses compétences transférables et les domaines d'intérêt professionnels, ce qui peut ouvrir des portes à des options de carrière inattendues.
- Donner une nouvelle orientation à sa carrière ou changer de secteur d'activité, en fonction des résultats de l'évaluation des compétences et des intérêts professionnels.
- Aider à améliorer les compétences existantes ou à acquérir de nouvelles compétences pour se préparer à un nouveau poste ou à une nouvelle carrière.
- Développer une plus grande confiance en soi et une plus grande satisfaction professionnelle en identifiant les domaines où le bénéficiaire excelle et peut être plus épanoui dans son travail.

PUBLIC CONCERNÉ

Le bilan de compétences est accessible à tous, **salariés, entrepreneurs et personnes au chômage.**



À L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre organisme peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur ce bilan de compétences. Aussi, si vous rencontrez une quelconque difficulté, nous vous remercions de contacter directement Justine Defossez au 0762 35 54 66 ou par mail : justine.defossez@asa-services.fr

PRÉREQUIS

Le bilan de compétences ne nécessite aucun prérequis.



asa services

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Une phase préliminaire

Cette première étape est cruciale pour le succès du bilan de compétences. Nous prenons le temps de comprendre vos attentes, vos objectifs professionnels, vos contraintes et vos préférences en matière de méthodologie et de calendrier. Nous expliquons également les résultats attendus du bilan et les mesures de confidentialité mises en place. Cette phase vise à établir une relation de confiance et à déterminer si le bilan de compétences est adapté à vos besoins.

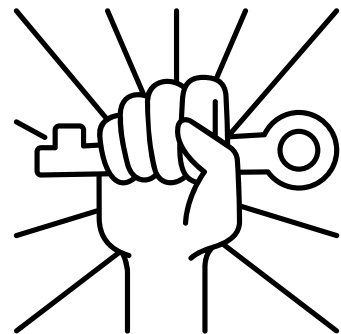
Une phase d'investigation pour construire et rendre pertinent votre projet professionnel.

Cette phase est conçue pour vous aider à découvrir vos compétences, vos aptitudes et vos intérêts professionnels. Nous utilisons des outils professionnels tels que des questionnaires, des tests de personnalité et des mises en situation pour identifier vos compétences acquises, vos compétences transférables et vos domaines d'intérêt professionnels. Cette phase vous permet de mieux vous connaître, de valoriser vos compétences et de trouver de nouvelles opportunités professionnelles.

Une phase de restitution

Cette phase vous aide à mettre en perspective les résultats de la phase d'investigation avec vos objectifs professionnels. Nous travaillons ensemble pour élaborer un plan d'action concret pour atteindre vos objectifs, qu'il s'agisse de vous former, de vous réorienter professionnellement ou de développer votre potentiel.

Cette phase se termine par un entretien de restitution des résultats et un bilan du déroulement du bilan de compétences.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



asa services

Répartition des 24 heures du bilan sur 3 mois

17 heures d'entretiens en présentiel et en face à face et 7 heures de travail personnel

9 séances réparties en fonction de votre avancement 7 heures de travail personnel suivi à réaliser en intersessions.

17 heures en 9 séances sur 3 mois

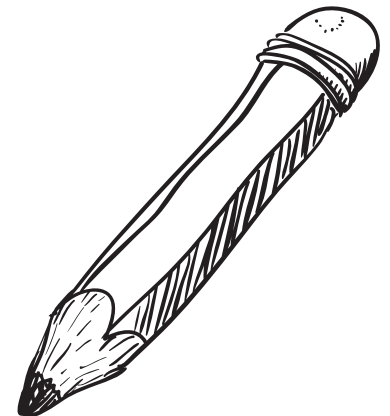
Toutes les semaines ou tous les 15 jours, avancez à votre vitesse.
Nous pouvons adapter ce délai à votre rythme propre.

MOYENS MATÉRIELS UTILISÉS EN FORMATION

Les participants sont invités à venir avec leur matériel de prises de notes.

L'animatrice utilise la vidéo projection et un ordinateur portable.

La salle de formation est contrôlée en amont de l'action sur site par la conseillère en bilan.





asa services

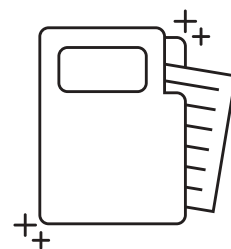
DOCUMENTS CONTRACTUELS FOURNIS

Toutes les actions de bilan dispensées par ASA Services font l'objet d'un contrat.

Tout document contractuel est accompagné du programme descriptif de l'action de bilan, du règlement intérieur, du projet de convention et de l'attestation préalable d'informations à l'inscription du stagiaire.

APPLICATION DU RGPD PAR ASA SERVICES

Les informations fournies et saisies dans les documents contractuels du bilan de compétences qui sont échangés, sont utilisées uniquement dans le cadre de notre relation commerciale. Par votre retour de documents, vous acceptez l'utilisation de vos informations exclusivement par ASA Services le temps du bilan de compétences et de son traitement amont et aval. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits en lien avec la réglementation RGPD, en adressant un mail individualisé précisant vos attentes : justine.defossez@asa-services.fr





asa services

ENGAGEMENT QUALITÉ ASA SERVICES

Le certificat QUALIOPi d' ASA SERVICES est téléchargeable sur le site web (onglet formation). L'intervenante est spécialisée en Bilan de compétences (copies des diplômes sur simple demande).



CONSEILLÈRE EN BILAN

Forte de 10 ans d'expériences dans différents domaines, Solène REGENT est une professionnelle de l'accompagnement spécialisée dans l'orientation et la reconversion professionnelle.

Elle est diplômée sur la pratique du Bilan de Compétences, les RH, l'accompagnement et l'ingénierie pédagogique.


SAS au capital de 55 000 € - RCS Nantes 414 841 205 00076 - APE 8299Z -

Déclaration d'activité enregistrée auprès

du Préfet de Région des Pays de la Loire : NDA N° 52440945444

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Certificat Qualiopi n°515391 délivré pour les catégories Action de formation et bilan de compétences

 06 03 34 85 28

 formation@asa-services.fr

 www.asa-services.fr